



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Poursuite de \$96 millions de Canada Carbon contre Grenville-sur-la-Rouge: La municipalité déposera son argumentaire à la Cour d'appel d'ici deux semaines

Grenville-sur-la-Rouge, lundi 21 mai 2019 – Suite à un revirement de situation étonnant vendredi dernier, le 17 mai, la Cour d'appel du Québec a demandé aux deux parties impliquées dans le litige de lui soumettre un argumentaire écrit dans les prochaines semaines afin de déterminer si la Cour d'appel a bel et bien compétence pour entendre la cause.

Tom Arnold, Maire de Grenville-sur-la-Rouge: « Pour nous, cette poursuite de 96 millions est abusive et complètement disproportionnée et a pour objet d'intimider les élus municipaux et les citoyens. Nous souhaitons vivement que la Cour d'appel puisse entendre cette cause ».

Le Maire de la municipalité des Basses-Laurentides, qui se relève à peine des inondations printanières, insiste: « Si les lois actuelles ne permettent pas de protéger adéquatement les petites municipalités de ce type de poursuites astronomiques, alors il faudra revoir les lois. »

Rappelons que la compagnie Canada Carbon a déposé une poursuite de 96 millions contre la municipalité à l'été 2018, après que cette dernière ait adopté un règlement de zonage visant à protéger un milieu sensible de son territoire. Cette poursuite représente 16 fois son budget annuel. Il s'agit de la plus grande poursuite jamais intentée par une minière contre une municipalité au Québec.

La municipalité reproche notamment à la minière d'avoir lancé cette poursuite avant même que les tribunaux ne se prononcent sur la légalité du règlement de zonage municipal.

Par ailleurs, la municipalité prend acte d'une [nouvelle étude](#) de l'ingénieur minier Jim Kuipers, laquelle conclut que le projet minier, tel que proposé, n'est pas viable économiquement et ne vaut pas les 96 millions \$ actuellement réclamés en dommages.

La municipalité invite la population à l'appuyer dans ses démarches pour se défendre contre cette poursuite: www.solidaritegslr.ca

- 30 -

Pour information:

- Tom Arnold, Maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, 819-242-8762
- Me LeChasseur, avocat chez Bélanger Sauvé, 514-876-6228
malechasseur@belangersauve.com